

2. FORME DE JEU

2.1 FORME DE JEU MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

Stroke-play 36 trous, 18 trous/jour sur des parcours spécialement aménagés selon les distances jeunes préconisées par la FFG.

Pour chaque série d'âge et de sexe, des points seront attribués en fonction de la place obtenue après chaque épreuve (voir grille ci-dessous).

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1 ^{er}	100	6 ^{ème}	35	11 ^{ème}	15	16 ^{ème}	10	21 ^{ème}	5
2 ^{ème}	70	7 ^{ème}	31	12 ^{ème}	14	17 ^{ème}	9	22 ^{ème}	4
3 ^{ème}	60	8 ^{ème}	26	13 ^{ème}	13	18 ^{ème}	8	23 ^{ème}	3
4 ^{ème}	51	9 ^{ème}	20	14 ^{ème}	12	19 ^{ème}	7	24 ^{ème}	2
5 ^{ème}	43	10 ^{ème}	18	15 ^{ème}	11	20 ^{ème}	6	25 ^{ème}	1

2.2 CLASSEMENT MIR ET CHAMPIONNAT REGIONAL

U12/Benjamins comptant pour le mérite : A l'issue du Mir 2, en cas d'égalité pour la première place de chacune de ces catégories d'âge et de sexe les ex-aequo seront départagés par un play-off par trou.

Minimes ne comptant pas pour le mérite : à l'issue du MIR 2 en cas d'égalité pour le titre de champion de la ligue les ex-aequo seront départagés par un play-off trou par trou.

Hors play-off les ex-aequo éventuels se partageront les points des places obtenues. Le classement final se fera en additionnant les points obtenus.

2.3 REPERES DE DEPARTS

Les repères de départ sont définis par le Comité de l'Epreuve et la Commission Jeunes de La Ligue en fonction des distances recommandées par la FFGOLF.

CATEGORIES	GARCONS	FILLES
U12	GRIS	VIOLET
Benjamins	JAUNE	ROUGE
Minimes	BLANC	BLEU

2.4 HEURES DE DEPARTS ET GROUPES

Les heures de départ et les groupes sont préparés par la Ligue organisatrice en concertation avec le club et l'arbitre désigné.

2.5 CADETS:

Pendant tout le déroulement de ces épreuves les cadets ne sont pas autorisés.

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8).

L'utilisation des appareils de mesure de distance est autorisée uniquement lors de la partie de reconnaissance.

2.6 ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devons se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

3. PRIX ET RECOMPENSE

A l'issue du dernier tour, chaque vainqueur aux points par série d'âge et de sexe se verra attribuer le titre de Champion de ligue et la liste des joueurs qualifiés au FIR de Juillet sera annoncée.

4. INSCRIPTIONS

4.1 DATES LIMITE D'INSCRIPTION par mail à contact@liguegolfbfc.org

MIR 1 Beaune **jusqu'au vendredi 21 Mai 2021**

MIR 2 Quetigny **jusqu'au vendredi 11 juin**

4.2 DROITS D'ENGAGEMENT : 10€ / MIR – (possibilité de régler les 2 MIR en même temps)
par chèque ou virement

5. QUOTAS POUR LA FINALE IR EST - GOLF DU RHIN 7/8 JUILLET

24 places seront attribuées à la Bourgogne Franche-Comté en tenant compte :

1. Des joueurs du groupe Ligue exemptés
2. Des joueurs qualifiés par le résultat final des deux MIR

Quotas	GARÇONS	FILLES
Benjamins	8	6
U12	8	2

6. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

6.1 INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES

En cas de retard prévisible ou avéré au lancement du tour (brouillard par exemple), le Comité de l'épreuve peut limiter le parcours de la 1^{ère} catégorie d'âge à 9T avec départ du 10. En cas d'interruption définitive de jeu, le Comité d'épreuve peut, pour les catégories d'âge n'ayant pas intégralement terminé le parcours, réaliser le classement sur un nombre de trous réduit.

6.2 COMITE DE L'EPREUVE

- Le représentant de la Commission Jeunes de la Ligue
- Le Président de l'Association sportive du club recevant l'épreuve ou son représentant
- Le/les représentant(s) du corps arbitral

7. QUOTAS POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

7.1 LE QUOTA des qualifiés de l'Inter-région Est pour le Championnat de France des Jeunes se répartit comme suit → 19 places pour les deux Ligues.

QUOTAS	Garçons	Filles
Benjamins	4	5
U12	5	5

Places supplémentaires :

Les **12 premiers Benjamins** et les **9 premières Benjamines** du mérite de juin seront directement qualifiés et s'ajouteront aux quotas donnés dans le tableau ci-dessus.

Quotas flottants :

Chaque Inter région (ITR) dispose de **2 places flottantes** toutes catégories confondues. (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

7.2 PRISE EN CHARGE pour le Championnat de France

1 - La ligue prendra en charge les formalités d'inscription au championnat de France, y compris le montant de l'inscription. A charge des joueurs de renvoyer leur dossier (photos, certificats divers etc).

2 - La ligue prendra en charge **forfaitairement 60€ /jour et par joueur, pour un maximum de 4 jours.**

3 - La CTF prendra en charge si besoin l'aide technique (reconnaissance, échauffement, débriefing) de chaque joueur dont le coach personnel ne serait pas présent.

4 - La Ligue ne prendra pas en charge les coachs personnels qui pourraient être présents et qui restent à la charge du joueur.